

INFORMATION

Pôle Services Urbains

Quartier : Bois d'Amour - Courlancy - Porte de Paris

Secteur : rue du Bois d'Amour

Objet : radar pédagogique

Informations de la Direction de la Voirie, Circulation et Eclairage :

La rue du Bois d'Amour est en double sens de circulation.

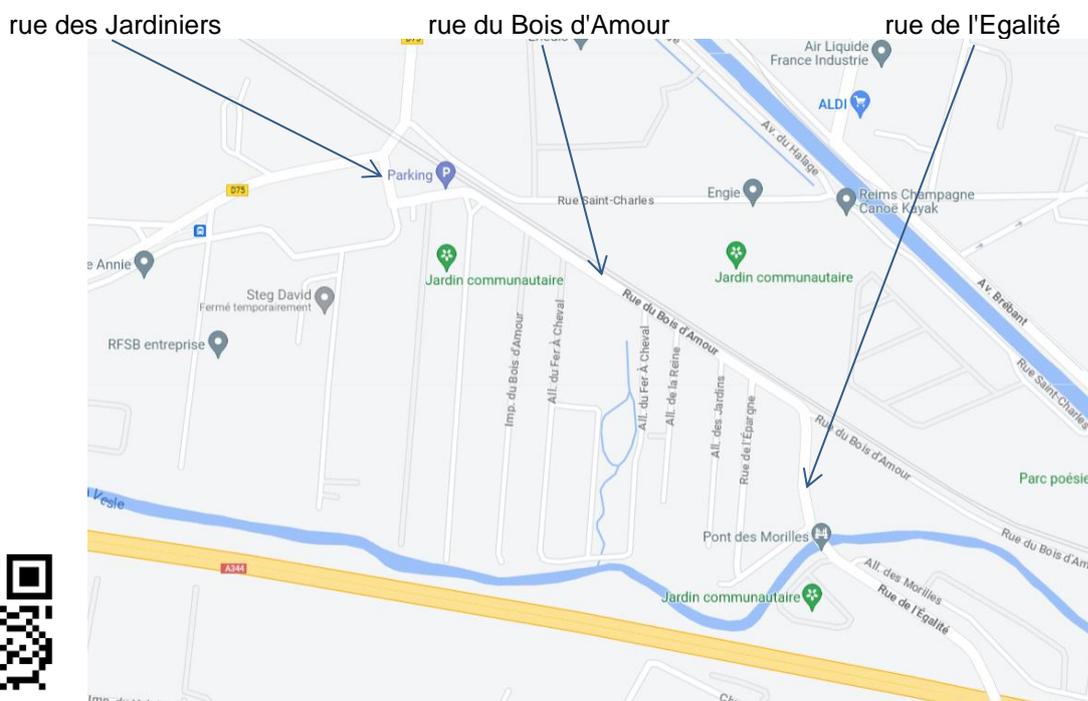
Elle constitue une zone 30.

Des vitesses excessives ont été signalées.

Afin de sensibiliser les conducteurs et vérifier objectivement le trafic, un radar pédagogique a été positionné dans chaque sens de circulation, du 21 juin au 02 juillet 2023 :

- un au niveau du mât d'éclairage public n°22, en direction de la rue de l'Egalité,
- un au niveau du mât d'éclairage public n°8, en direction de la rue des Jardiniers.

Plan du secteur



Photos

rue du Bois d'Amour, au niveau du mât d'éclairage n°22, en direction de la rue de l'Egalité
radar pédagogique

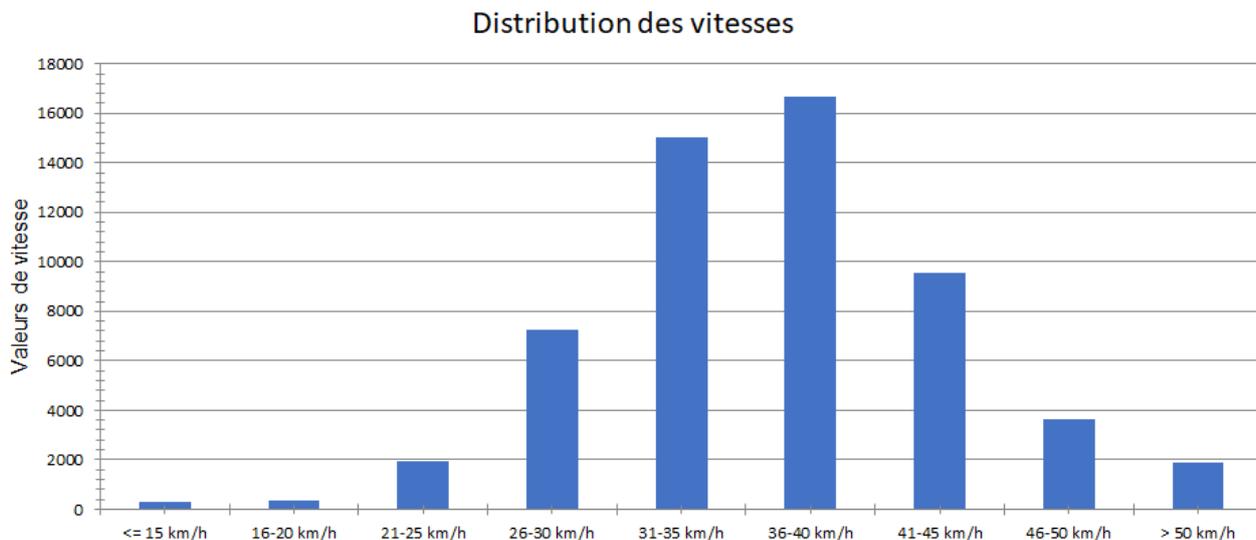


rue du Bois d'Amour, au niveau du mât d'éclairage n°8, en direction de la rue des Jardiniers
radar pédagogique



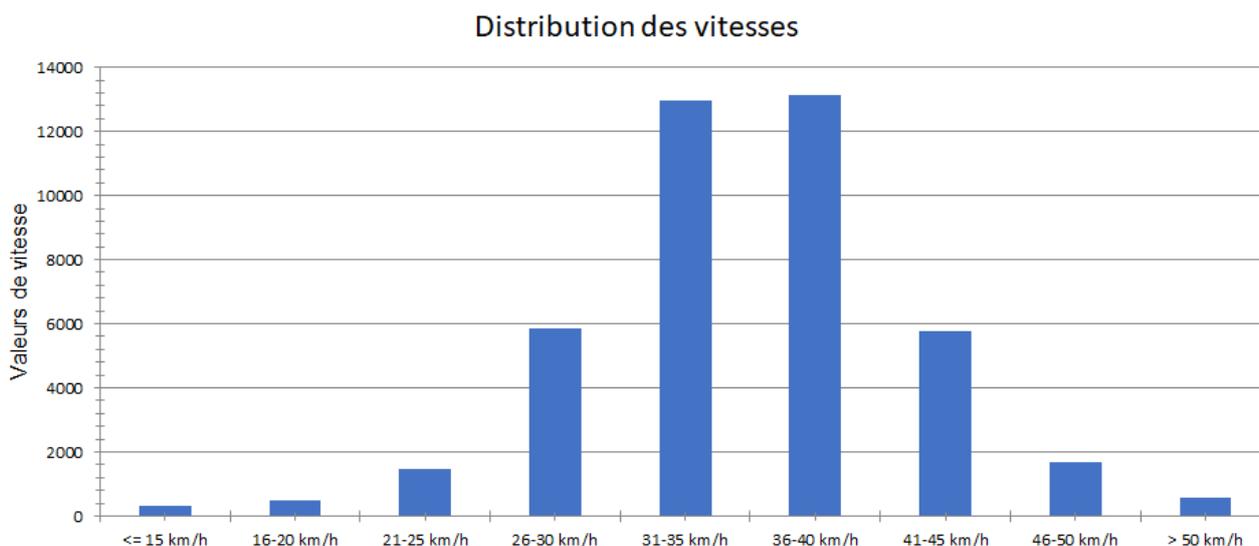
Les résultats sont les suivants :

- dans le sens de circulation en direction de la rue de l'Egalité :



- 82,63 % des conducteurs sont en excès de vitesse,
- la V85 (vitesse à laquelle circulent 85 % des véhicules) est de 43 km/h

- dans le sens de circulation en direction de la rue des Jardiniers :



- 80,75 % des véhicules sont en excès de vitesse,
- la V85 est de 41 km/h.

Pour mémoire, des coussins berlinois sont déjà implantés pour apaiser la circulation :

- deux à proximité de l'allée du Fer à Cheval,
- deux à proximité de l'impasse du Bois d'Amour.

Afin d'inciter les conducteurs à limiter leur vitesse, il a été décidé de créer une écluse avec des balisettes au cours du premier trimestre 2024.

Photos

rue du Bois d'Amour
écluse



Pour le Président,